



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES CLUBS DE L'OISE DU SAMEDI 05 OCTOBRE 2024 à BEAUVAIS EMPREINTE DU CRÉDIT AGRICOLE

CLUBS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

A.S. ALLONNE - F.C. AMBLAINVILLE SANDRICOURT - ANSAUVILLERS SPORTING CLUB - U.S. ATTICHY - A.S. AUNEUIL - C.S. AVILLY ST LEONARD - U.S. BALAGNY ST EPIN - U.S. BAUGY MONCHY HUMIERES - A. S. DE BEAULIEU ECUVILLY - A.S. BEAUVAIS OISE - ASPTT BEAUVAIS - F.C. ST JUST DES MARAIS - BEAUVAIS UNITED COMMUNEAUX - FOOTBALL CLUB BEAUVAIS - F.C. DE BETHISY - U. S. DE BEUVRAIGNES - R.C. BLARGIES - F. C. BORANAIS - ALERTE S. BORNEL - U.S. BRESLOISE - U.S. BRETEUIL - U.S. BREUIL LE SEC - A.S. BRUNVILLERS LA MOTTE - FOOTBALL CLUB DE BULLES - DYNAMO CANLY LONGUEIL - F.C. CAUFFRY - F.C. CEMPUIS - F.C. CHAMBLY OISE - U.S. DE CHANTILLY - C.S. CHAUMONT EN VEXIN - U. S CHEVRIERES GRANDFRESNOY - F. C. DE CHIRY OURSCAMP - U.S. CHOISY AU BAC - U.S. CIRES LES MELLO - F.C. CLAIROIX - ENT.S. DE COMPIEGNE - A.F.C. COMPIEGNE - A. S. FUTSAL CLUB DE COMPIEGNE - ATLETICO CLUB COMPIÈGNE - JEUNESSE SPORTIVE AGGLO COMPIEGNE LA CROIX ST OUEN - A.S. COYE LA FORET - A. DES F.C. DE CREIL - CREIL FUTSAL - U.S. CREPY EN VALOIS - U.S. CREVECOEUR LE GRAND - ENT.F.C.DIEUDONNE PUISEUX - ENT.S. DU THELLE - F. C. ESCHES FOSSEUSE - U.S. ESTREES ST DENIS - U. S. ETOUY AGNETZ - A. S. FEUQUIERES FOOTBALL - FLEURY SPORTS LOISIRS - U.S. FOUQUENIES - U.S. FROISSY - GRANDVILLIERS A.C. - F.C. GUIGNECOURT - J.S. GUISCARD - C.S. HAUDIVILLERS - A.S. HENONVILLE - A.S. HERCHIES TROISSEREUX FOOTBALL - HERMES BERTHECOURT A.C. - F.C. JOUY SS/THELLE - AS LA DRENNE VILLENEUVE LES SABLONS - A.S. LA NEUVILLE EN HEZ - A.S. LA NEUVILLE S/OUDEUIL - AM.J. LABOISSIERE EN THELLE - A.S. LA CHAPELLE ST PIERRE - AM.S. LAIGNEVILLE - U.S. LAMORLAYE - S.C. LAMOTTE BREUIL - U.S. LASSIGNY - FOOTBALL CLUB LAVILLETERTRE - FOOTBALL CLUB DE LE MEUX - UNION SPORTIVE LE PAYS DU VALOIS - U.S. PLESSIS BRION - FOY.RUR. LES AGEUX - F.C. LIANCOURT CLERMONT - U.S. LIEUVILLERS - A. S. RACING CLUB DE LORMAISON - A. S. DE MAIGNELAY MONTIGNY - U.S. MARGNY LES COMPIEGNE - U.S. MARSEILLE EN BEAUVAISIS - MILLY FOOTBALL CLUB - J.S. MOLIENS - UNION SPORTIVE DE MONTATAIRE - AM.S. MONTCHEVREUIL - A.S.C. VAL D'AUTOMNE - U.S. MOUY - F.C. MUIRANCOURT - A.S. DU MULTIEN - VÉTÉRANS FOOTBALL CLUB NANTEUILLAIS - F.C. NEUILLY CAMBRONNE - A.S. NOAILLES-CAUVIGNY - U.S. NOGENT - A. S. CHEMINOTS DE CREIL NOGENT - NSO FUTSAL - F.C. NOINTEL - F. C. JEUNESSE NOYON - AM.S. ONS EN BRAY - ET. S. ORMOY DUVY - AS ORRY LA CHAPELLE PLAILLY - A.S. DE PEROY L/ GOMBRIES - U.S. PONT STE MAXENCE - R.C. DE PRECY - ET.S. REMY - ST. RESSONS S/MATZ - R.C. RETHONDES - U.S. RIBECOURT - A.S. ROCHY CONDE - F.C. RURAVILLE - F.C. SACY ST MARTIN - FOOTBALL CLUB SALENCY - U.S. MUNICIPALE SENLIS - SENLIS FUTSAL CLUB - SP.C. COMMUNAL SERIFONTAINE - AM.S. SILLY LE LONG - S.C. SONGEONS - F.C. FONTAINETTES ST AUBIN - U.S.R. SAINT CREPIN IBOUVILLERS - U.S. ST GERMER DE FLY - S.C. ST JUST EN CHAUSSEE - U.S.ENT. ST LEU D'ESSERENT - U.S. ST MAXIMIN - F.C. ST PAUL - A.S ST REMY EN L'EAU - AS SAINT-SAUVEUR LA CROIX SAINT-OUEN - F.C. ST SULPICE - J.S. THIEUX - UNION SPORTIVE THOUROTTE LONGUEIL ANNEL - F.C. TILLE - AM.S. TRACY LE MONT - AM. F. TRIE CHATEAU 1961 - CERC.A. VENETTE - UNION SPORTIVE DE VERBERIE - A.S. VERDEREL LES SAUQUEUSE - A.S. VERNEUIL EN HALATTE - VILLERS F. C. - ET. CLUB DE VILLERS / BAILLEUL - R.C. WAVIGNIES - ET. S. C. DE WAVIGNIES

Ci-dessous PV AG 2023/2024

1-) Vérification du Chorum

La présence du tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale représentant le tiers au moins de la totalité des voix, est nécessaire pour la validité des délibérations.

AG - Emargement des clubs - Tableau de bord						
	Tous les clubs		Clubs représentés			
	Clubs	Voix	Clubs	Voix	% Clubs	% Voix
6812 District Oise	173	1180	107	785	61,8%	66,5%
	173	1180	107	785	61,8%	66,5%
					Quorum AG Ordinaire :	
					33,0%	33,0%
					atteint	atteint

Nombre de boitiers affectés : 90

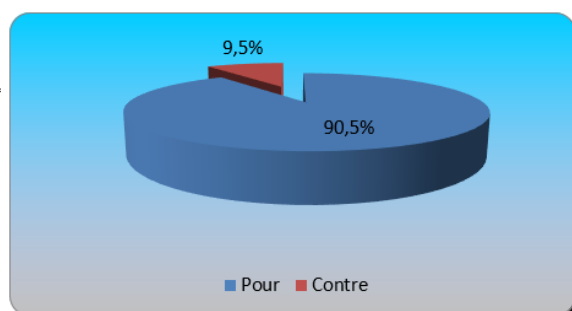
Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1-) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du 29 Juin 2024

2.) VOTE 1 : Approbation du Procès-verbal de l'AG Extraordinaire et Ordinaire du 29 Juin 2024 (choix multiple)

	Réponses	
Pour	667	90,50%
Contre	70	9,50%
Totaux	737	100%



Le procès-verbal est adopté

2-) Allocution de Nathalie DEPAUW, Présidente du District

Monsieur Lucas METEYE, Chargé de Communication & Partenariats du Crédit Agricole,
Monsieur Cédric BETTREMIEUX Président de la Ligue de Football des Hauts-de-France,
Mesdames et Messieurs les Présidents de Districts, chers collègues,
Monsieur Gérard PIQUE trésorier général de la Ligue des Hauts de France, toujours fidèle,
Monsieur Cédric BERTIN, notre partenaire FORMUL CLUB,
Mesdames et Messieurs, Présidentes et Présidents, dirigeantes et dirigeants des clubs de notre district,

À noter les absences excusées de :

Monsieur Clément LECHEVREL, Directeur de la Caisse du Crédit Agricole à qui nous adressons toutes nos félicitations pour la naissance de son fils.

Madame Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise, représentée par Monsieur Charles LOQUET (Vice-Président et Maire Adjoint de Beauvais),

Madame Evelyne BAUDOIN, Présidente District Artois,

Monsieur Franck PORET, Président District Côte d'Opale représenté par Monsieur Hervé LANNOY,

Le Comité de Direction et moi-même sommes ravis de vous accueillir si nombreux aujourd'hui.

Nous tenons également à remercier chaleureusement Lucas pour son accueil une fois de plus dans ce magnifique auditorium de l'Empreinte.

Avant de débiter, je vous invite à observer un moment de recueillement, en souvenir de toutes les personnes, amoureuses du football ou non, qui nous ont quittés.

C'est avec une immense joie que je vous retrouve aujourd'hui, pour cette nouvelle saison, qui marque également le début d'une nouvelle mandature. Je souhaite qu'elle soit riche en émotions, empreinte de fair-play, de respect et de convivialité.

Le 29 juin 2024, vous m'avez fait l'honneur de m'élire Présidente du District Oise de Football, votre District. Après une année de réflexion - c'est le temps qu'il m'a fallu pour accepter la proposition de Claude - J'ai pleinement conscience de la responsabilité que cela représente, mais aussi de l'aventure formidable qui s'annonce, tant pour mes collaborateurs que moi-même.

Depuis cette élection, trois mois se sont écoulés, trois mois intenses au cours desquels nous avons mis en place les nouvelles commissions, essentielles pour mener à bien les missions de ce mandat. J'ai voulu que ces commissions reflètent les valeurs que je souhaite instaurer : pas nécessairement un renouvellement complet, mais la composition d'équipes compétentes et proches des besoins du District et des vôtres.

Nous allons prochainement mettre en place des groupes de travail, où vos avis et idées seront précieusement sollicités. Votre expérience et vos compétences seront indispensables pour améliorer la gestion quotidienne de votre District et de vos clubs.

Travailler ensemble est essentiel. Cela permettra de dissiper les incompréhensions ou les suspicions, qui peuvent parfois naître d'un manque de communication. La transparence sera ma priorité, et ceux qui ne respecteront pas cette ligne de conduite ne trouveront pas leur place.

Les projets que je porterai seront les vôtres, car ils répondent à vos attentes. Parmi nos priorités figurent :

- La proximité avec les clubs
- La formation
- La reconnaissance et la récompense
- Le combat contre les incivilités et les violences, notamment par la mise en place de la licence à points
- Une communication renforcée
- Un soutien financier accru
- Une refonte des niveaux dans les championnats seniors pour rééquilibrer la pyramide (Pierre BIENVENU interviendra sur ce sujet)
- L'augmentation du nombre d'arbitres et d'éducateurs
- Un plan d'accompagnement pour le développement du Futsal
- Une multiplication des réunions sur l'ensemble du territoire
- Le renforcement de notre rôle d'acteur et partenaire constructif avec la Ligue et les autres districts

Tout cela prendra du temps, et des priorités seront définies par le comité de direction. Je suis consciente de vos attentes, de vos difficultés, mais surtout de votre amour pour le football, votre dévouement, et je tiens à vous exprimer ma profonde reconnaissance.

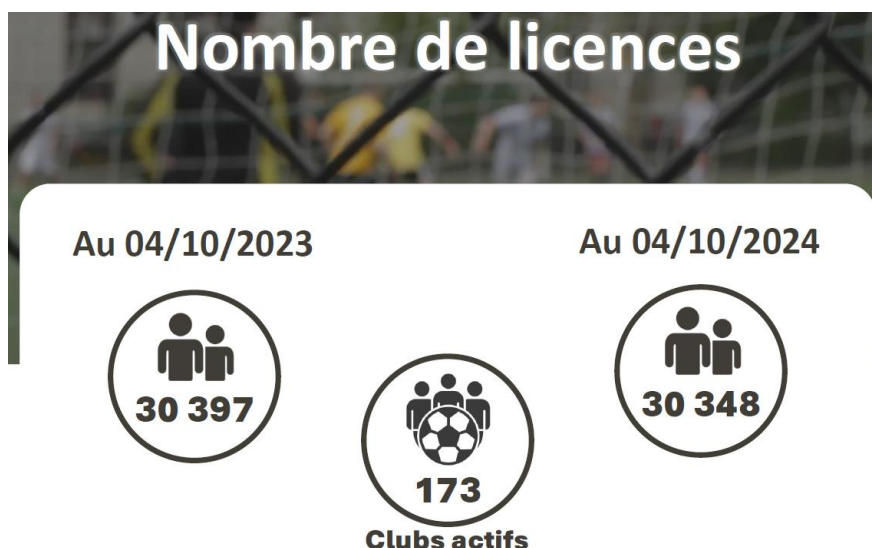
Les Districts et la Ligue de Football des Hauts-de-France collaborent étroitement sur plusieurs aspects, notamment la lutte contre la violence et les incivilités, ainsi que sur l'harmonisation des barèmes disciplinaires, qu'ils soient sportifs ou financiers. Ils travaillent également ensemble sur des sujets comme la licence à points et le statut des éducateurs.

Le mois d'octobre est marqué par l'opération « Octobre Rose », dans la lutte contre le cancer du sein. Notre district y participera, en collaboration avec notre partenaire FORMUL CLUB. Lors de certains matchs de N2 avec les clubs AS BEAUVAIS OISE, FC CHAMBLY OISE, US CHANTILLY, US LE PAYS DU VALOIS, vous aurez la possibilité de faire un don dans des urnes installées à l'entrée des stades. L'entrée sera gratuite pour les femmes.

Nous continuerons également à soutenir des initiatives caritatives comme le Téléthon ou les Restos du Cœur.

Le District est et restera un lieu où vous êtes toujours les bienvenus ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer, à nous solliciter, nous sommes là pour échanger avec vous.

Je vais endosser brièvement à nouveau mon rôle de secrétaire générale pour vous présenter quelques chiffres



La Commission de Discipline

45 réunions en 2022/2023 – 7254 dossiers

44 réunions en 2023/2024 – 8558 dossiers soit une augmentation de 17,98%

Je vous laisse découvrir les différents faits traités :

2022/2023



Avertissements

- 1^{er} et 2^{ème} = 5840
- 3^{ème} en moins de 3 mois = 459



Exclusions

- 1 à 6 matches = 591
- + 7 matches = 53

2023/2024



Avertissements

- 1^{er} et 2^{ème} = 6872
- 3^{ème} en moins de 3 mois = 525



Exclusions

- 1 à 6 matches = 647
- + 7 matches = 77

Bilan Discipline



Avertissements

- 1^{er} et 2^{ème} = 6872
- 3^{ème} en moins de 3 mois = 525



Exclusions

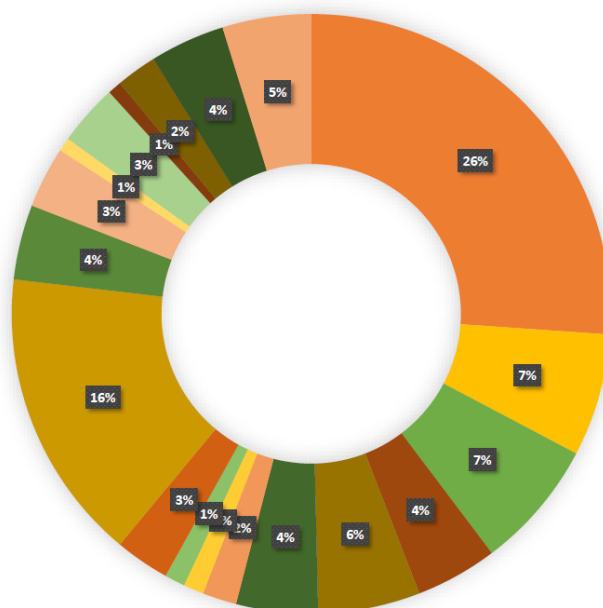
- 1 à 6 matches = 647
- + 7 matches = 77

La Commission Juridique

22 réunions en 2022/2023 – 223 dossiers

30 réunions en 2023/2024 – 272 dossiers soit une augmentation de 21,97%

On constate une hausse des réserves liées à la participation des joueurs provenant d'équipes de niveau supérieur.



Actions menées depuis le début de la saison :

Weekend à Clairefontaine

La FFF a invité les nouveaux dirigeants (moins de 5 ans d'ancienneté) des ligues et des districts à un rassemblement à Clairefontaine les 14 & 15 septembre 2024. Neuf dirigeants ont pu profiter de ce moment.

Rentrée du FOOT

Elle s'est déroulée le 7 septembre dernier au siège du DOF, et chaque club présent a reçu une tablette ainsi qu'une dotation en matériel

Rentrée des Arbitres

Le 31 août et 1^{er} septembre 2024 à l'UniLaSalle à Beauvais

Rentrée des Délégués

Le 28 septembre au siège du DOF

Avant de terminer mon allocution, je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux commissaires et au personnel administratif pour l'excellence de leur travail et leur engagement.

Je reviendrai vers vous plus tard pour conclure notre Assemblée Générale.

Je vous remercie pour votre écoute.

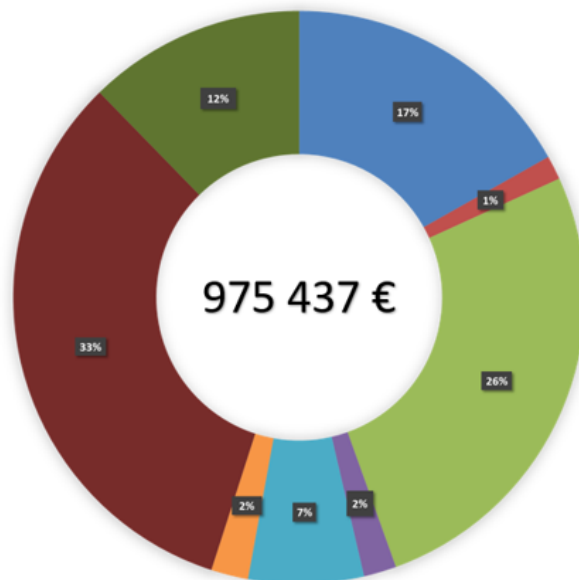
3-) Compte rendu financier de Thierry BERTRAND, Trésorier Général du District

COMPTE RENDU FINANCIER – Saison 2023/2024

Compte de résultat

Recettes au 30 juin 2024

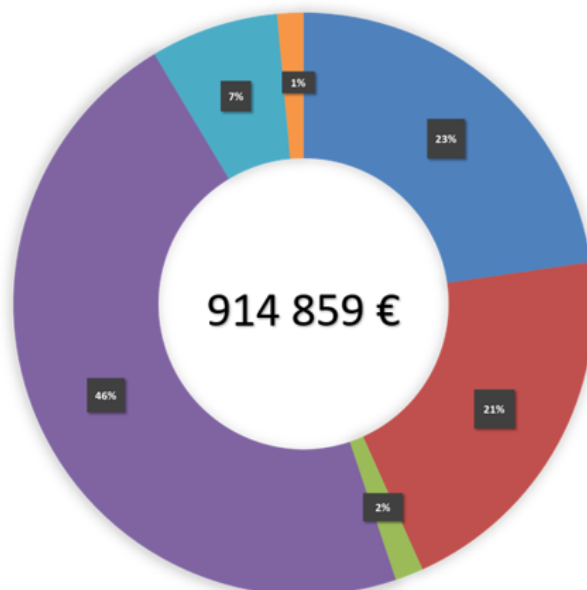
- Engagements championnat & coupes, cotisations, frais de secrétariat : 164 305 €
- Stages : 13 188 €
- Amende discipline, administratifs, forfaits : 256 626 €
- Recettes des finales, vente de tickets : 18 003 €
- Subvention du Conseil Départemental : 63 606 €
- Subvention de l'Agence Nationale du Sport : 20 500 €
- Subvention de la F.F.F et de la L.F.H.F : 319 117 €
- Autres produits : 120 092 €



Compte de résultat

Dépenses au 30 juin 2024

- Achats et charges de gestion : 207 797 €
- Achats et charges actions : 188 082 €
- Impôts et taxes : 14 409 €
- Charges de personnel : 425 934 €
- Amortissement et provisions : 65 237 €
- Autres charges : 13 401 €





Recettes : 975 437 €



Dépenses : 914 859 €

Résultat de l'exercice : + 60 577 €

4-) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos au 30 Juin 2024

Aux adhérents, de l'Association District Oise Football,

I – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29/09/2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association District Oise Football, relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 – INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Présidente et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Adhérents.

V – RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

VI – RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Dury, le 19 septembre 2024.

**VDB ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes,
Représenté par : François GARNIER**

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons, notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions, dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'Article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

→ ABSENCE DE NOUVELLE CONVENTION AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'Article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Dury, le 19 septembre 2024.

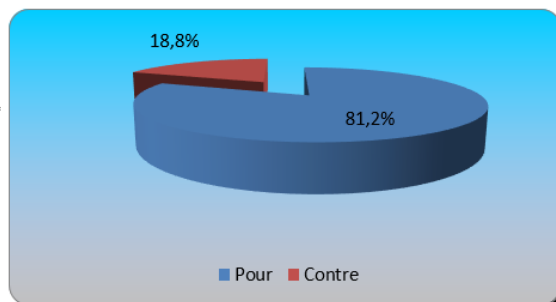
**VDB ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes,
Représenté par : François GARNIER**

Quitus de l'Assemblée sur l'exercice financier clos au 30 Juin 2024

3.) VOTE 2 : Approbation des comptes annuels et des rapports du
Commissaire aux comptes de l'exercice clos au 30 Juin 2024

QUITUS (choix multiple)

	Réponses	
Pour	591	81,18%
Contre	137	18,82%
Totaux	728	100%

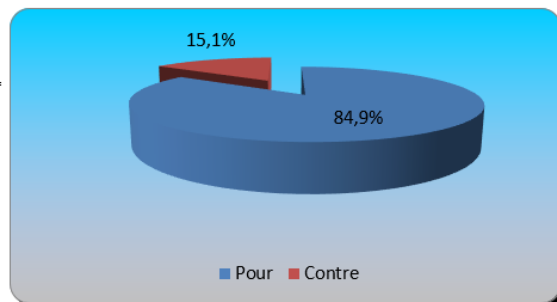


L'Assemblée Générale donne son quitus pour les comptes clos au 30 Juin 2024.

Vote pour imputer l'excédent sur le compte report à nouveau

4.) VOTE 3 : Approbation de l'affectation en report à nouveau de l'excédent (choix multiple)

	Réponses	
Pour	662	84,87%
Contre	118	15,13%
Totaux	780	100%



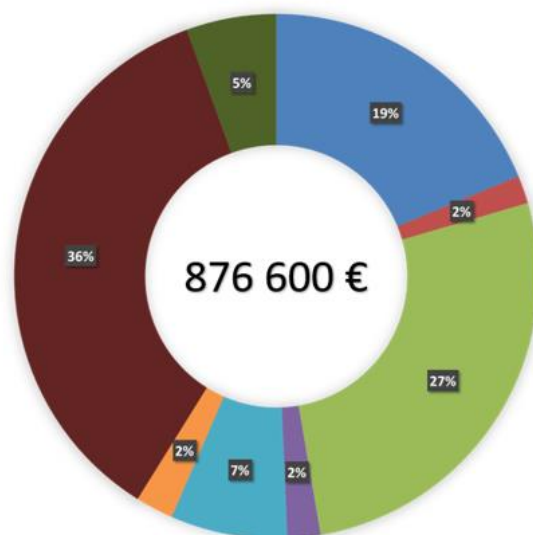
L'Assemblée Générale donne son accord pour imputer l'excédent sur le compte report à nouveau.

BUDGET PRÉVISIONNEL – Saison 2024/2025

Budget prévisionnel

Recettes – Saison 2024/2025

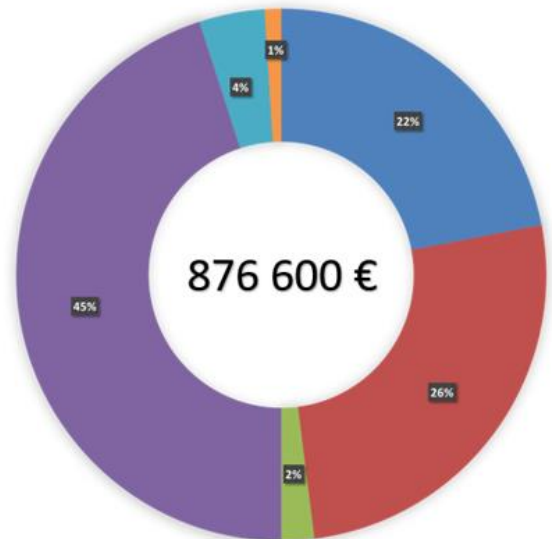
- Engagements championnat & coupes, cotisations, frais de secrétariat : 164 575 €
- Stages : 15 050 €
- Amende discipline, administratifs, forfaits : 234 900 €
- Recettes des finales, vente de tickets : 17 900 €
- Subvention du Conseil Départemental : 63 200 €
- Subvention de l'Agence Nationale du Sport : 20 500 €
- Subvention de la F.F.F et de la L.F.H.F : 311 775 €
- Autres produits : 48 700 €



Budget prévisionnel

Dépenses – Saison 2024/2025

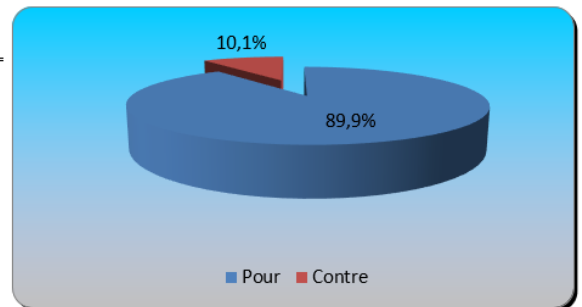
- Achats et charges de gestion : 192 750 €
- Achats et charges actions : 233 955 €
- Impôts et taxes : 14 650 €
- Charges de personnel : 397 585 €
- Amortissement et provisions : 35 355 €
- Autres charges : 2 305 €



Vote du budget prévisionnel de la saison 2024/2025

5.) VOTE 4 : Approbation du Budget prévisionnel de la saison 2024/2025 (choix multiple)

	Réponses	
Pour	687	89,92%
Contre	77	10,08%
Totaux	764	100%

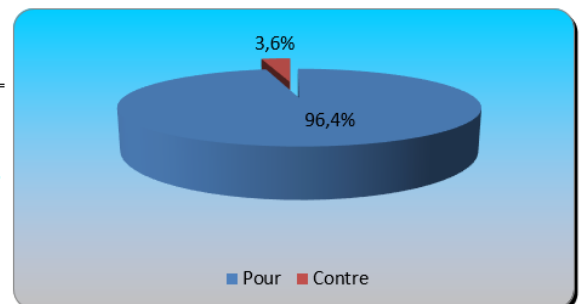


L'Assemblée Générale adopte le budget prévisionnel de la saison 2024/2025

Vote pour la nomination du Commissaire aux Comptes pour six années à partir des comptes clos au 30 Juin 2024

6.) VOTE 5 : Nomination du Commissaire aux comptes pour six années à partir des comptes clos au 30 juin 2024 (choix multiple)

	Réponses	
Pour	743	96,37%
Contre	28	3,63%
Totaux	771	100%



L'Assemblée Générale adopte la nomination du Commissaire aux Comptes pour six années

5-) Médailles du District promotion 2023/2024

Médailles de BRONZE

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| - Monsieur Pascal DAUCHELLE | AS ST SAUVEUR LA CROIX ST OUEN |
| - Madame Julie GROS | US FC NANTEUIL |
| - Monsieur Thierry MARTIGNON | AS BEAUVAIS OISE |
| - Monsieur Thierry MILLIANCOURT | US LASSIGNY |
| - Madame Véronique SADIN | US LIEUVILLERS |
| - Monsieur Jérémie SAUDMON | US FC NANTEUIL |

Médailles d'ARGENT

- | | |
|-------------------------------|---------------------------|
| - Monsieur Daniel CHOMETTE | AS BEAUVAIS OISE |
| - Monsieur Francisco FLORIDO | ETS ORMOY DUVY |
| - Madame Joelle LEMY | AFCCOMPIÈGNE / Membre DOF |
| - Monsieur Ludovic MINETTE | US GOUVIEUX |
| - Monsieur Félix PIETRZYKOWKI | US ETOUY |

Médailles d'OR

- | | |
|-------------------------------|-------------------------------------|
| - Monsieur Raymond PRIN | US LE PAYS DU VALOIS |
| - Monsieur Christian GAUDET | Membre Commission DOF |
| - Madame Joelle DOMETZ RIGAUT | SC ST JUST EN CHAUSSÉE / Membre DOF |

6-) Remise de plaquettes pour des anniversaires de clubs (nombre d'années d'affiliation)

Plaquettes 50 ans



FC CAUFFRY



US FOUQUENIES



ASCVA MORIENVAL

Plaquettes 70 ans



US LIEUVILLERS

Plaquettes 80 ans



AS HÉNONVILLE

Plaquettes 90 ans



US RIBÉCOURT

Plaquettes 100 ans



US GOUVIEUX



GRANVILLERS AC

7-) Intervention de Monsieur Pierre BIENVENU sur la Refonte des Championnats



Introduction

Contexte post-Covid	Contexte modification pyramide championnats FFF-LIGUE	Revenir à des groupes à 12 en D1 dans les districts
Montées maintenues, pas ou peu de descentes. Passage de groupes à 10 pour gérer ces montées supplémentaires	Re-organisation du nombre d'équipes et de groupes en N2, N3 et adaptation des ligues. La fin de cette nouvelle pyramide sur la saison en cours 2024-2025	Harmonisation de l'organisation des championnats plus haut niveau départemental et plus bas niveau régional doit être homogène



Situation au 5 Octobre 2024

District de l' AISNE : Tous les groupes sont à 12 eq. (1 gr D1) : 2 montées D1 -> R3

District ARTOIS : Tous les groupes sont à 12 eq. de D1 à D7 : 4 montées D1 -> R3

District COTE d'OPALE : Réforme en cours présentée à l'AG d'automne 2024 pour passage à 2 groupes à 12 eq. en D1, les autres groupes à 10 eq D2 à D7 : 3 montées D1 -> R3

District ESCAUT: Voté récemment du passage de la D1 et D2 à 12 eq. en deux saisons (D1 à 12 eq. en 2025-2026 et D2 à 12 eq. en 2026-2027). D3 à D6 restent à 10 eq. 4 montées D1 -> R3

District FLANDRES : Discussions et échanges en cours sur modification de la pyramide. 6 montées D1 -> R3

District de la SOMME : D1, 2 gr à 12, D2 à D6, groupes de 10. 2 montées D1->R3



Nombre d'équipes

	SAISON 2018/2019	SAISON 2019/2020	SAISON 2020/2021	SAISON 2021/2022	SAISON 2022/2023	SAISON 2023/2024
SENIORS D1	2 groupes de 12 : 24	2 groupes de 12 : 24	2 groupes de 12 : 24	2 groupes de 12 : 24	3 groupes de 10 : 30	3 groupes de 10 : 30
SENIORS D2	3 groupes de 12 : 34	3 groupes de 12 : 36	4 groupes de 10 : 40	4 groupes de 10 : 38	4 groupes de 10 : 39	4 groupes de 10 : 40
SENIORS D3	4 groupes de 12 : 44	4 groupes de 12 : 47	5 groupes de 10 : 50	5 groupes de 10 : 46	5 groupes de 10 : 49	5 groupes de 10 : 47
SENIORS D4	5 groupes de 12 : 58	5 groupes de 12 : 60	6 groupes de 10 : 59	6 groupes de 10 : 49	6 groupes de 10 : 55	6 groupes de 10 : 55
SENIORS D5	6 groupes de 12 : 61	11 groupes de 10 : 102	pas de matches (COVID)	10 groupes de 10 : 81	7 groupes de 10 : 55	6 groupes de 10 : 49
SENIORS D6	3 groupes de 12 et 2 groupes de 10 : 43					
BRASSAGE PATOUX		17 groupes de 6 : 92	16 groupes de 6 : 96	15 groupes de 6 : 98	17 groupes de 4 : 67	15 groupes de 4 : 58
LICENCIÉS SENIORS	4749	4535	4336	4483	4404	4606
LICENCIÉS VETERANS	2961	1832	1181	1286	1371	1506

Le chiffre en rouge représente le nombre d'équipes ayant fini la saison



Suite à réunions du groupe de travail Combien de groupes par Division ?

	Proposition A	Proposition B
D1	2 groupes à 12	2 groupes à 12
D2	3 groupes à 12	4 groupes à 10
D3	X groupes de 10	X groupes de 10
D4	X groupes de 10	X groupes de 10
D5	(possibilité le dimanche matin avec accord des deux clubs)	X groupes de 10

Condition de montée pour barragiste ?



Suite Réunions groupes de travail Condition de montée pour barragiste ?

Proposition 1	Proposition 2	Proposition 3
1 match de barrage sec sur terrain neutre	1 match de barrage sec sur terrain neutre avec prolongations et terrain sécurisé	1 match sec sur terrain neutre sélectionné par le D.O.F

Comment s'articule le projet ?

Suite réunions groupes de travail Articulation du projet



Merci aux clubs pour leurs participations

Clubs présents le 26 août 2024

AS Noailles Cauvigny - AS Saint-Sauveur Lacroix - CS Chaumont - US Lieuvillers - US Ribécourt
US Lassigny - US Méru - ES Ormoy Duvy - FC Ruraville - AS Orry La Chapelle Plailly
U.S Le Pays du Valois - ESC Wavignies

Clubs présents le 23 septembre 2024

AS Noailles Cauvigny - AS Saint-Sauveur Lacroix - CS Chaumont - US Le Pays du Valois
US Ribécourt - ES Ormoy Duvy - FC Ruraville - AS Orry La Chapelle Plailly - ESC Wavignies
AS Multien - AS Beauvais Oise - AS Verderel

Prochaine réunion le lundi 18 novembre 2024 à 18h30 au DOF.

Ce projet sera aussi présenté et discuté durant les réunions de la commission d'accompagnement des clubs. Le projet et les différents scénarios seront soumis aux votes des clubs lors de l'AG du DOF de juin 2025

8-) Intervention de Monsieur Patrick MAIGRET sur le Foot Éducatif



Foot éducatif

- U7 : 282 équipes dont 1 équipe U7 F pour 118 clubs
- U9 : 391 équipes dont 5 équipes U9F pour 127 clubs
- U11 : 252 équipes dont 5 équipes U11 F pour 120 clubs
- U11F : 110 équipes pour 9 clubs
- U13 : 205 équipes pour 111 clubs
- U13F : 19 équipes dont 4 équipes U13 F pour 18 clubs
- U13 futsal : 6 équipes pour 6 clubs
- U15 futsal : 5 équipes pour 5 clubs

Merci pour votre attention et bonne saison à toutes et tous.

9-) Clôture de l'Assemblée Générale par Madame Nathalie DEPAUW, Présidente du District

Nous arrivons maintenant à la fin de cette assemblée générale. Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre engagement et votre attention.

Cette Assemblée nous a permis d'examiner la situation financière, et de poser les bases pour les projets à venir.

Je vous souhaite à tous une excellente saison, pleine de succès et de joie.

Maintenant, nous allons procéder au tirage de la tombola, puis nous nous retrouverons autour d'un buffet campagnard.

Merci à tous.

10-) Tombola



FORMULCLUB

Votre spécialiste clubs



Tombola

1^{er} Lot : 1 Tablette

2^{ème} Lot : Sac à ballons + 6 ballons

3^{ème} Lot : Sac à ballons + 6 ballons

4^{ème} Lot : 1 Tablette

5^{ème} Lot : 1 jeu de maillot



La Présidente

Nathalie DEPAUW

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Depauw'.

La Secrétaire Générale

Nathalie BOUTHORS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bouthors'.